



Paris, le 29 mars 2007

Accord européen d'aides au développement des petites et moyennes entreprises

2, place de la Coupole
La Défense 6
92 400 Courbevoie France
Tel. : 33 (1) 47 44 58 53
Fax : 33 (1) 47 44 58 24

Jérôme SCHMITT
Laurent WOLFFSHEIM
Philippe HERGAUX
Sandrine SABOUREAU

Robert HAMMOND (U.S.)
Tel. : (1) 201 626 3500
Fax : (1) 201 626 4004

TOTAL S.A.
Capital 5 981 907 383 euros
542 051 180 R.C.S. Nanterre

www.total.com

Mercredi 28 mars, la direction de Total et les Fédérations syndicales européennes EMCEF, FECCIA et FECER* ont signé un accord européen concernant l'appui que souhaite apporter le Groupe aux petites et moyennes entreprises (PME) qui se créent ou se développent à proximité des principales implantations européennes du Groupe.

Cet accord cadre définit les mesures d'accompagnement qui seront proposées aux entrepreneurs :

- mise à disposition de moyens technologiques et partage de compétences,
- accompagnement à l'exportation et au développement international,
- aide financière à la création, à la reprise et au développement d'entreprises.

Pour les salariés de ses filiales qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise (essaimage), le Groupe mettra à disposition des moyens en temps, conseils et méthodologie, en aide technique et financière.

Les critères retenus pour sélectionner les entreprises bénéficiaires de ces aides seront définis avec les représentants du personnel dans le cadre de négociations locales et intégreront des enjeux fondamentaux tels que la sécurité, le respect du droit du travail et la prise en compte des problématiques de développement durable.

« Cet accord marque un nouvel engagement dans notre politique de solidarité d'entreprise**. Nous étendons notre soutien à l'échelle européenne, et, pour la première fois, nous associons à notre démarche les Fédérations européennes pour mener au mieux, ensemble, une action durable d'aide aux entrepreneurs pour le développement du tissu économique et de l'emploi » commente Jean-Jacques Guilbaud, directeur des ressources humaines et de la communication.

Cet accord sera mis en place dans quatre bassins d'emplois expérimentaux avant d'être décliné dans chaque pays de l'Union européenne dans lequel le Groupe est présent, et sera adapté aux modalités de développement économique territorial et aux législations nationales. Un suivi sera réalisé une fois par an au sein du Comité européen*** et un bilan réunira la direction de Total et les Fédérations syndicales européennes au terme d'un délai de 36 mois.

« Avec les Fédérations syndicales européennes nous définissons aujourd'hui un cadre pour aider au développement des PME dans les bassins européens d'emploi du Groupe. C'est une illustration supplémentaire de notre volonté de faire du dialogue social européen un axe majeur de notre politique sociale » a conclu Jean- Jacques Guilbaud à l'issue de la séance de signature de l'accord.

* * * * *

* EMCEF : European Mine Chemical and Energy Workers' Federation
FECCIA : Fédération Européenne des Cadres de la Chimie et des Industries Annexes
FECER : Fédération Européenne des Cadres de l'Énergie et de la Recherche

** Total a mis en œuvre depuis plus de 15 ans, une politique de soutien à l'emploi et au développement du tissu économique des bassins d'emplois accueillant les activités du Groupe en France. Par la mise à disposition de moyens technologiques, intellectuels ou financiers développés sous l'appellation « Solidarité d'entreprise », Total a ainsi accompagné plus de 3000 PME et ainsi contribué à soutenir plus de 45 000 emplois. Pour compléter le dispositif, le Groupe a mis en place des programmes d'aide à l'exportation. Ainsi en 2006, Total a soutenu 312 PME françaises dont 123 dans le cadre de leur développement à l'international.

*** Le Comité Européen est une structure d'information et de dialogue avec les partenaires sociaux européens

* * * * *

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 95 000 collaborateurs développent leur savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, trading et gaz-électricité. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie. www.total.com